

Ajaccio, le 06 octobre 2020

**Note d'information à l'attention des maires des communes
du département de la Corse-du-Sud**

Les services de Météo-France placent le département de la Corse-du-Sud en vigilance jaune « situation météorologique à surveiller » pour le paramètre « vent » à compter du mercredi 07 octobre 2020 à 00h00 au mercredi 07 octobre 2020 à 18h00

Situation météorologique à surveiller pour le paramètre « vent » à compter du mercredi 07 octobre 2020 à 00h00 au mercredi 07 octobre 2020 à 18h00

A titre indicatif, ce mardi soir le vent d'Ouest se renforce en Corse avec des rafales à 110/120 km/h sur le relief central et la Balagne, jusqu'à 130 km/h sur le Cap-Corse.

En deuxième partie de nuit et en matinée de mercredi, le vent atteint 100/120 km/h en rafales sur la Balagne et 150 km/h sur le Cap-Corse.

Concernant la Corse-du-Sud, les reliefs restent les plus exposés avec des rafales pouvant atteindre 100/120 km/h. Le vent peut temporairement déferler sur les versants Est des reliefs, notamment sur la région entre Solenzara et Porto-Vecchio avec des rafales de même valeur.

Sur les caps exposés, les rafales peuvent atteindre 90 km/h.

IMPORTANT

Il y a lieu d'assurer une veille de cet événement météorologique.

*Pour se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de Météo France :
composez le **05 67 22 95 00** ou consultez **www.meteofrance.com***